

NOTRE FAMILLE A BESOIN D'AIDE.

Par **Profil supprimé** Posté le 20/08/2016 à 00h18

Bonjour, je m'appelle Aurore, je viens d'avoir 17 ans il y a 2 jours, et ma famille se déchire.

Ma soeur de 18 consomme de la drogue régulièrement (elle fume des joints, et du cannabis aussi). Mes parents ont toujours lutté pour qu'elle arrête, mais elle n'arrêtait pas de leur mentir en leur disant qu'elle fumait juste du tabac.

Depuis quelques temps, ma soeur a un comportement anormal, comme bipolaire, ou des crises. Elle insulte mes parents, dit qu'elle veut se suicider. Quand elle pleure, elle se met à rire parfois (un peu comme une folle), c'est vraiment des crises.

L'incident de ce soir m'a particulièrement alertée. J'ai été éduquée avec des valeurs militaires, et mon sens de la famille est grand. Lors d'une crise où elle a insulté mes parents, elle a dit qu'elle partait, qu'elle allait faire ses valises et partir. Mon père, qui s'énerve vite, lui a dit que ça faisait deux ans qu'il ne souhaitait que ça, pour que la maison redevienne calme, et la famille aussi.

J'ai besoins d'aide, car j'ai appris que mes parents projetaient de divorcer à cause de ça. J'ai besoins d'aide parce que j'ai aussi appris que ma soeur voulait se suicider.

Après un moment de discussion, ma mère a réussi à la calmer, et à lui prendre sa boîte où elle mettait sa drogue. Mais je sais qu'elle pourrait reprendre. J'aimerais que ma famille se reconstruise, alors si vous avez des conseils ou des expériences, merci de répondre à ça.

Merci en tout cas.

1 RÉPONSE

Moderateur - 01/09/2016 à 16h12

Bonjour Nelchel,

La consommation de cannabis et les joints c'est la même chose en fait. Si votre sœur fume et se sent mal dans sa peau il y a des endroits où elle peut en parler en toute bienveillance et confidentialité. Ce sont les "Consultations jeunes consommateurs" (CJC). C'est gratuit. Pour trouver la CJC la plus proche vous pouvez utiliser le champ de recherche qui se trouve au bas de cet article de notre site : <http://www.drogues-info-service.f...-aide-aux-jeunes-et-a-leur-entourage>

Les CJC reçoivent aussi l'entourage et donc vous pouvez tout à fait y aller, avec ou sans votre père ou votre mère. Vos parents peuvent y aller aussi pour avoir des conseils sur la manière de gérer la problème. Il est visiblement nécessaire qu'ils puissent avoir un temps commun pour parler de la situation en présence d'un professionnel. Cela leur permettra d'avoir les mêmes conseils et peut-être d'apaiser les tensions entre eux au sujet de votre sœur.

Racontez-nous la suite.

Bon courage,

le modérateur.
